



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

PARTAGE

avec les enfants du monde

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

« Chères amies, chers amis de PARTAGE,

Je souhaite, avant toute chose, vous exprimer ma profonde gratitude pour votre fidélité et votre engagement indéfectible à nos côtés. Votre confiance est le socle de notre action.

Après dix années d'implication au sein de PARTAGE, j'ai l'honneur d'en assumer aujourd'hui la présidence, en tant que première femme à occuper cette fonction. Cette responsabilité, je la mesure pleinement : elle s'inscrit dans une histoire collective, portée depuis plus de cinquante ans par une même conviction – celle que chaque enfant, où qu'il soit, doit voir ses droits fondamentaux respectés.

Je tiens également à remercier chaleureusement les membres du nouveau bureau, élus par le Conseil d'administration après notre dernière assemblée générale, pour leur engagement au service de notre mission commune.

L'année écoulée s'inscrit dans un environnement international particulièrement instable. Les récentes coupes opérées par l'USAID, conjuguées à la baisse des financements publics français dédiés à l'aide au développement, accentuent la pression sur les organisations de solidarité internationale, renforcent la concurrence entre acteurs et actrices et fragilisent leurs missions. Dans le même temps, la générosité du public, notamment envers les enfants, montre des signes d'essoufflement. Cela nous oblige à repenser nos modes d'engagement et de mobilisation. Plus que jamais, il est essentiel de sensibiliser dès le plus jeune âge aux valeurs de solidarité, d'empathie et d'ouverture au monde. Cela implique également de renforcer le lien entre nos bénévoles et notre gouvernance, pour consolider notre projet associatif, nourrir l'intelligence collective et garantir la pérennité de notre action.

Plus largement, les droits fondamentaux connaissent des reculs préoccupants, tandis que les conflits et les crises se multiplient. Ce contexte nous rappelle avec force combien la solidarité internationale demeure essentielle.

Sur le terrain, ces bouleversements prennent un visage très concret. Partout où nous sommes engagés, les enfants figurent parmi les premières victimes des crises.

À Madagascar et à Mayotte, les cyclones ont profondément déstabilisé les conditions de vie des familles.

En Équateur, l'insécurité et la violence généralisée ont entraîné une hausse inquiétante des abandons scolaires, dans un contexte environnemental dégradé.

En Cisjordanie, la fermeture militaire du bâtiment de notre partenaire IBDA a privé de nombreux enfants d'un accès essentiel à l'alimentation et aux activités éducatives et culturelles. Le climat de guerre dévaste les enfants psychologiquement.

En Thaïlande et au Cambodge, des affrontements armés ont affecté directement les zones d'intervention de nos partenaires.

En Haïti, la dégradation continue de la situation sécuritaire plonge les populations dans un état d'urgence permanent.

En Inde, l'accès à l'éducation reste encore trop inégal, notamment pour les filles.

Au Liban, enfin, les centres d'éducation sont particulièrement touchés à cause de la guerre.

Dans tous ces contextes, les enfants demeurent les premières victimes : interruption de la scolarité, insécurité alimentaire, fragilisation des conditions de vie et atteintes à la santé. Les effets du changement climatique viennent encore accentuer ces vulnérabilités. Plus que jamais, la défense des droits de l'enfant – et en particulier ceux des filles – exige une mobilisation constante et déterminée.

Face à ces défis, PARTAGE reste fidèle à sa mission. Malgré des contraintes financières inédites, nous poursuivons avec détermination la mise en œuvre de notre plan d'orientations stratégiques, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable.

Nos antennes locales en France jouent un rôle essentiel dans cette dynamique. Par leurs actions de sensibilisation auprès des jeunes, notamment en milieu scolaire, elles contribuent à faire émerger une conscience citoyenne ouverte sur le monde. Elles constituent un maillon indispensable de notre réseau et un relais précieux de nos valeurs sur l'ensemble du territoire.

Parmi nos initiatives structurantes, le programme « Cantines des Écoles du Monde » illustre pleinement notre approche : agir concrètement pour améliorer les conditions de vie des enfants, tout en les impliquant dans des démarches éducatives porteuses d'avenir. Permettre à un enfant de bien se nourrir, c'est lui donner les moyens d'apprendre, de grandir et de se projeter dans le futur.

Ces engagements se sont traduits dans notre communication par une refonte de notre identité visuelle, un nouveau site internet et des campagnes grand public de notoriété pour faire davantage reconnaître l'association.

C'est grâce à vous tous et toutes, parrains et marraines, donateurs et donatrices, mécènes, bénévoles, salarié.es que nous pouvons continuer ce beau projet commencé il y a 52 ans. Dans un monde traversé par de profondes incertitudes, notre engagement collectif est plus que jamais nécessaire. Ensemble, poursuivons ce chemin, avec confiance et détermination, pour offrir à toutes et tous les enfants un avenir digne, serein et porteur d'espoir.

Car agir pour les enfants aujourd'hui, c'est construire le monde de demain.



Corinne Loverich-Bouvet
Présidente

SOMMAIRE

- 2 RAPPORT MORAL
- 4 PARTAGE DANS LE MONDE
- 6 LES FEMMES ET LES HOMMES DE PARTAGE
- 8 ORGANISMES, COLLECTIFS ET PARTENAIRES ENTREPRISES
- 9 LES ACTIVITÉS DU SIÈGE 2025
- 11 URGENCE MAYOTTE
- 12 CANTINES DU MONDE
- 14 MADAGASCAR - TRAVAIL DES ENFANTS
- 15 PROTECTION DE L'ENFANCE
- 17 FEMMES ET COMMUNAUTÉ
- 19 ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
- 21 FAMILLE DE CŒUR
- 22 NOTORIÉTÉ
- 24 RAPPORT FINANCIER

PARTAGE
40, rue Vivenel - BP 70311
60203 Compiègne Cedex
Tél. 03 44 20 92 92

Association de solidarité internationale
fondée en 1973
Régie par la loi de 1901
Reconnue d'utilité publique,
pouvant recevoir des legs,
donations et assurances-vie.

Conceptrice :
Marjolaine Gonet

Sauf mention spéciale, toutes les photos sont authentiques,
elles ont été prises par des membres ou partenaires de PARTAGE
E-mail : info@partage.org

www.partage.org

Sur Facebook : www.facebook.com/associationpartage

Sur Youtube : www.youtube.com/partagefrance

Sur LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/partage-avec-les-enfants-du-monde/>

Sur Instagram : https://www.instagram.com/partage__association/



Le Forest Stewardship Council (FSC) est un label environnemental, qui assure que la production de bois ou d'un produit à base de bois a respecté des procédures censées garantir la gestion durable des forêts.

PARTAGE DANS LE MONDE

AFRIQUE

Bénin : RACINES (1995), CAEB (2024)
L'AJEPC (2024)

Burkina Faso : DISPENSAIRE TROTTOIR
(2004), KEOOGO (2020)

Madagascar : BEL AVENIR (2010)
VAHATRA (2018), ASOS (2024)

Union des Comores : MAEECHA (1998)

AMÉRIQUE

Brésil : AGACC (1995)

Équateur : INEPE (1999), SAN JUAN (1995)

Honduras : COMPARTIR (1991)

ASIE

Cambodge : BANDOS KOMAR (1999)

Inde : SARD (2014)

Népal : BIKALPA (1999), VOC (2005)

Thaïlande : CPCPR (1998), HSF (2001)

CARAÏBES

Haïti : ADEMA (2013)

EUROPE

Mayotte : LE VILLAGE D'EVA (2020)

Roumanie : RENAÎTRE (2005)

MOYENT-ORIENT

Égypte : AHEED (2004)

Liban : MSL (1993), SESOBEL (1979)

Palestine : IBDA (2004)

52 ans d'existence

26 partenaires



Équateur / Honduras

DOMAINES D'INTERVENTION

- EDUCATION
- SANTÉ ET ALIMENTATION
- PROTECTION CONTRE LES ABUS
- DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Plus de **18 000**
marraines, parrains,
donatrices et donateurs

Près de **240** bénévoles

10,4 M €
de budget en 2025

600 000
bénéficiaires
des actions*



17 PAYS D'INTERVENTION

**BÉNIN
BRÉSIL
BURKINA FASO
CAMBODGE**

**ÉGYPTE
ÉQUATEUR
HONDURAS
HAÏTI**

**INDE
LIBAN
MADAGASCAR
MAYOTTE**

**NÉPAL
PALESTINE
ROUMANIE
THAÏLANDE
UNION DES COMORES**

*Chiffres issus des rapports annuels des partenaires et agrégés par le dispositif de suivi-évaluation interne

LES FEMMES ET LES HOMMES DE PARTAGE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de PARTAGE est composé de 14 membres élu.es à l'Assemblée Générale.

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Corinne Loverich-Bouvet
Présidente



Bertrand Boisselet
Vice-président



Marie-Françoise Collineau
Secrétaire



Éric Bertocco
Trésorier

AUTRES MEMBRES

- Alain Gayet
- Corinne Renou-Nativel
- Dominique Bissuel
- Francis Dufour
- Guillaume Sordet
- Fanny Falcoff
- Chantal Gravelat
- Marie-Jeanne Bright-Calvé
- Aurélie Lejeune
- Laurent Delcayrou

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DE L'ÉQUIPE

au 31/12/25

DIRECTION GÉNÉRALE

Yolaine GUÉRIF
Directrice générale

PÔLE PARTENARIAT

Cécile HÉRY
Directrice partenariats

PÔLE ENGAGEMENT CITOYEN

Jennifer DUQUESNE
Directrice engagement
citoyen

Claudine PARAIRE
Directrice des relations
Grands Donateurs

PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Périne MAILLET
Responsable RH

Frédéric DOIN
Responsable
administratif

NOTRE MISSION

PARTAGE soutient des actions initiées par des partenaires locaux qui permettent de lever les freins au développement global de l'enfant, afin qu'il puisse être éduqué, soigné, nourri, protégé. PARTAGE accompagne aussi le développement de sa communauté.

NOTRE VISION 2030

L'association PARTAGE s'affirme comme une actrice indépendante et engagée à défendre les Droits de l'Enfant pour la construction d'un monde en paix, solidaire, durable et équitable.

PARTAGE et ses partenaires, issus des sociétés civiles de ses pays d'intervention, mettent en lien les énergies et les initiatives entre les générations et entre les peuples. Pour cela, PARTAGE anime des espaces de rencontre favorisant le dialogue, l'apprentissage réciproque et la réalisation de projets communs par-delà les frontières.

Ces expériences vivantes renforcent les individus et leur communauté et encouragent les enfants à devenir acteurs de leur présent et de leur avenir. Elles favorisent l'émergence de citoyennes et de citoyens du monde engagés capables d'affronter les grandes transitions sociales, démocratiques, climatiques, économiques, technologiques et leurs conséquences.

Pour cela, PARTAGE :

- Identifie et priorise des actions selon une approche holistique de l'accompagnement des enfants en tenant compte des enjeux climatiques, environnementaux et de genre ;
- Agit toujours avec des partenaires locaux, issus des sociétés civiles des pays d'intervention ;
- Mobilise un réseau de bénévoles en France et en Europe qui conduisent localement l'action de l'association et sensibilisent le grand public dans les territoires ;
- S'appuie sur une équipe salariée, professionnelle, pour concevoir les projets avec les partenaires et les bénévoles, les financer, les évaluer et rechercher l'efficacité des actions.

CHIFFRES CLÉS

Équipe de **31 personnes.**

190 800€ Montant annuel brut global des 3 rémunérations totales les plus élevées.

2,33 écart entre la moyenne des 5 plus hautes rémunérations et la plus basse.

0€ rémunération totale des membres du Conseil d'Administration.

219 064 bénéficiaires directs.

510 écoles soutenues.

2 462 enseignants formés.

NOS VALEURS

PARTAGE défend et promeut avec exigence les droits fondamentaux de l'enfant et son épanouissement, face aux défis économiques, sociétaux et écologiques d'aujourd'hui et de demain.

L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT

C'est ce qui guide l'action de PARTAGE au quotidien. Cette notion introduite par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), amène à systématiquement prendre en compte le point de vue de l'enfant et son bien-être dans toutes les décisions qui le concernent.

La conduite des actions respecte les valeurs suivantes, applicables à l'ensemble des parties prenantes de l'association : enfants, familles, marraines et parrains, donatrices et donateurs, mécènes, partenaires, bénévoles, membres de l'équipe salariée et membres du Conseil d'Administration.

RESPECT MUTUEL ET RÉCIPROCITÉ

Ces notions sont essentielles pour PARTAGE, permettant ainsi à chacune et chacun de prendre sa place dans l'action et de mettre en œuvre la solidarité en veillant à lutter contre ses propres préjugés et contre toute forme de discriminations.

TRANSPARENCE

Cette notion porte l'ensemble des communications de l'association, qu'il s'agisse des orientations et actions de PARTAGE, leur efficacité et leur impact direct et indirect, en communiquant sur l'éthique, la déontologie et l'indépendance de l'association.

78 215 enfants scolarisés dont **36 519** filles.
8 846 enfants bénéficiant d'un soutien psychosocial et **14 752** enfants bénéficiant d'un suivi médical.



13 ANTENNES LOCALES

- **BORDEAUX GIRONDE**
- **CALVADOS**
- **DIJON**
- **GARD-HÉRAULT**
- **ISÈRE**
- **LILLE**
- **LYON RHÔNE**
- **OISE**
- **PARIS**
- **RÉGION NANTAISE**
- **ST ÉTIENNE**
- **VENDÉE**
- **VIVARAIS-LIGNON**

ORGANISMES ET COLLECTIFS

PARTAGE est membre de plusieurs instances sectorielles regroupant chacune de nombreuses organisations qui militent ensemble pour la promotion des Droits de l'Enfant à travers le monde.



MÉCÉNAT ENTREPRISES : DES PARTENARIATS FONDÉS SUR L'ENGAGEMENT ET LA CONFIANCE.

PARTAGE développe des partenariats avec les entreprises désireuses de contribuer à un avenir plus juste et durable pour les enfants et leurs communautés. L'association privilégie des collaborations inscrites dans la durée, construites autour de valeurs partagées et d'objectifs communs, permettant de répondre aux enjeux de chacun et chacune.

Afin de garantir la cohérence de ces collaborations avec ses principes d'action, PARTAGE s'appuie sur une commission « Éthique mécénat », composée de membres du Conseil d'administration et de salarié-es, chargée d'évaluer la conformité des entreprises à sa charte éthique mécénat.

En 2025, plusieurs entreprises ont renouvelé ou initié leur engagement auprès de PARTAGE, à travers du mécénat financier ou de compétences. La fidélité de partenaires majeurs tels que Boucheron, engagée depuis 2021 auprès de trois partenaires locaux, ou WYZ Group, qui poursuit sa 4^{ème} année de soutien, témoigne de la solidité des relations construites par l'association.

PARTAGE a également eu le plaisir de renouer avec la Fondation Bel, déjà mobilisée à ses côtés il y a une dizaine d'années.

À leurs côtés, des entreprises ou structures telles que AMPLEGEST, CABINET VH, GROUPE MAB, MEDIA MANAGEMENT, MMA, IBIS ou encore l'ESCC et l'UTC contribuent également, chacun à leur échelle, au déploiement des actions de l'association par du mécénat financier ou des actions de visibilité pour développer sa notoriété auprès des acteurs économiques des territoires.





Activités du siège 2025

Agir là où les enfants en ont le plus besoin

En 2025, PARTAGE a poursuivi son engagement aux côtés de ses 26 partenaires pour la défense des droits de l'enfant en consolidant sa stratégie partenariale et en renforçant l'impact de ses actions auprès des enfants les plus vulnérables. En 2025, grâce à nos partenaires locaux, nous avons agi auprès de 895 écoles, centres ou espaces d'accueil et d'éducation, servi plus de 800 000 repas, formé 2 462 enseignantes et enseignants, éducatrices et éducateurs. Ces actions ont contribué à améliorer durablement les conditions de vie de près de 250 000 enfants, dans des contextes marqués par de profondes inégalités.

Cette année a notamment été marquée par l'approbation et le déploiement de notre nouvelle Politique de Protection et de Sauvegarde de l'Enfant (PPSE) ainsi que par le rééquilibrage progressif de l'appui de l'association vers des pays présentant les indices de développement humain les plus faibles. Dans ce cadre, PARTAGE a accompagné sur 6 ans l'autonomisation de HSF et 3 ans de CPCR en Thaïlande, ainsi que 4 ans de RENAITRE en Roumanie, avant de se désengager de ces partenariats et de ces pays, conformément aux orientations définies dans notre stratégie.

PARTAGE a également renforcé son dispositif de suivi et évaluation afin de mieux rendre compte de l'impact de ses actions, notamment grâce au suivi et à l'analyse de nouveaux indicateurs que vous avez découvert page 7 de ce rapport. Parallèlement, l'association a poursuivi son engagement dans les espaces de plaidoyer collectif pour les droits de l'enfant, notamment au sein de Coordination Sud, de la Coordination humanitaire et Développement et du Groupe Enfance.



Des partenaires qui font avancer les droits de l'enfant

Partout où elle agit, PARTAGE s'appuie sur des organisations partenaires engagées qui portent des actions concrètes en faveur des droits de l'enfant dans leurs territoires.

En 2025, plusieurs projets ont franchi une nouvelle étape, notamment le lancement d'un programme multi-pays de cantines scolaires visant à délivrer chaque année un million de repas uniquement au Bénin, aux Comores et en Egypte. En 2025, PARTAGE s'est réengagée pour 9 ans auprès de 8 partenaires dans le cadre de nouvelles conventions de partenariat. Cette visibilité à long terme permet d'accompagner les enfants dans la durée et d'offrir à nos partenaires une stabilité essentielle dans



un contexte de raréfaction des financements. PARTAGE se réjouit que l'INEPE, son partenaire de longue date en Equateur, ait été récompensé par l'UNESCO pour la qualité de son engagement éducatif. De même, l'ONG BEL AVENIR a reçu le Prix des droits de l'Homme 2025 décerné par la Commission nationale consultative des droits de l'homme française.

En France, les actions d'éducation à la citoyenneté dans les écoles ont touché cette année plus de 3 400 élèves. Ce programme « Déclic ODD » a fait l'objet d'une évaluation externe. Les résultats, très positifs, montrent que la participation des enfants aux débats de société renforce leur pouvoir d'agir.

La force d'un réseau bénévole engagé

En France, le réseau bénévole de PARTAGE demeure un levier essentiel de mobilisation et de sensibilisation. Grâce à l'engagement de ses 240 bénévoles, 50 actions de collecte et de notoriété et 85 interventions d'éducation à la citoyenneté mondiale ont été menées en 2025 sur le territoire. Ces initiatives ont mobilisé 9 200 heures de bénévolat et 73 500 €.

La tournée « Trésors d'Égypte », qui s'est produite dans sept villes de France ainsi que sur la grande scène de l'UNESCO, a constitué l'un des temps forts de l'année, contribuant à sensibiliser de nouveaux publics à la cause des droits de l'enfant.

Le réseau des antennes locales a également poursuivi sa structuration territoriale avec la création de PARTAGE Vivarais-Lignon et PARTAGE Dijon, tandis que l'antenne d'Alsace a été fermée. Plusieurs délégués ont été renouvelés, notamment à Lyon, en Auvergne et dans l'Oise, témoignant du dynamisme du réseau.

Mobiliser l'opinion pour la cause des enfants

Faire connaître la cause des enfants et susciter l'engagement du public constitue un enjeu majeur pour PARTAGE. En 2025, l'association a poursuivi le déploiement de sa stratégie de communication au service de cette mobilisation.

L'année a été marquée par la mise en œuvre de la nouvelle identité de PARTAGE, avec un nouveau logo,

un nouveau site internet, une présence encore renforcée sur les réseaux sociaux et de nombreux passages à la télévision, en pro bono, de nos spots de campagne, sensibilisant ainsi un public beaucoup plus large aux enjeux de protection de l'enfance.

La générosité au service de l'impact

La générosité du public et l'engagement de partenaires philanthropiques constituent des leviers essentiels pour soutenir les actions de PARTAGE.

Les campagnes de recrutement en face-à-face ont conduit à l'arrivée de 2 400 marraines et parrains et de nouvelles formes de parrainage ont été développées afin d'élargir les possibilités d'engagement. La collecte digitale et les événements sportifs ont rassemblé à nos côtés 236 nouvelles personnes, contribuant au rayonnement de l'association.

PARTAGE s'est aussi renforcée par le renouvellement de la confiance de ses mécènes et l'arrivée de nouveaux, notamment les fondations BEL et Sawiris. Ces soutiens financent des projets structurants auprès de plusieurs partenaires, dont KEOOGO, BEL AVENIR, DISPENSAIRE TROTTOIR, ASOS, l'AHEED ou le SESOBEL, ainsi que le programme multi-pays des cantines scolaires.

Une organisation qui se transforme pour agir mieux

Afin de renforcer son efficacité et son impact, PARTAGE poursuit l'évolution de son organisation.

L'année 2025 a notamment été marquée par le lancement d'un nouveau logiciel destiné à simplifier le suivi des activités et à améliorer la qualité de la relation avec les différents publics de l'association.

PARTAGE poursuit également ses engagements environnementaux, avec une réduction de son bilan carbone, tout en continuant d'investir dans le développement des compétences de ses équipes à travers la formation.



Yolaine Guérif
Directrice Générale



URGENCE MAYOTTE

Quand l'urgence frappe, la solidarité agit

En décembre 2024, le cyclone Chido a frappé Mayotte avec une violence exceptionnelle. Des milliers d'habitations ont été détruites, les écoles fermées, les réseaux d'eau et d'électricité ont arrêté de fonctionner. Dans un territoire où plus des trois quarts de la population vivent déjà sous le seuil de pauvreté, la catastrophe a plongé de nombreuses familles dans une situation d'urgence.



Quelques semaines plus tard, un second cyclone – Dikeledi – est venu encore fragiliser l'île. Inondations, glissements de terrain et déplacements massifs de population ont aggravé une situation déjà extrêmement précaire. Plus de **14 000 personnes** ont dû être relogées dans des abris d'urgence.

Face à cette crise, parrains et marraines, donateurs et donatrices ont répondu à l'appel de PARTAGE. En quelques semaines, ce formidable élan de générosité s'est traduit par la collecte de 90 000 euros pour soutenir les enfants et les familles les plus touchées. Et parce que la générosité ne faiblit pas lorsque les besoins sont là, lors d'un second appel fait au moment du reçu fiscal PARTAGE a collecté 50 000 euros supplémentaires.

Répondre à l'urgence

Sur le terrain, **LE VILLAGE D'EVA**, partenaire de **PARTAGE** à Mayotte, s'est mobilisé immédiatement pour venir en aide aux communautés.

Dans les semaines qui ont suivi le cyclone, l'urgence alimentaire est devenue la priorité; les équipes ont mis en place un programme de distribution de repas dans les quartiers les plus touchés.

Près de **1 600 repas ont été servis chaque jour**, apportant une aide essentielle aux enfants et aux familles alors que l'approvisionnement restait difficile. En parallèle, les équipes ont remis en état les centres éducatifs endommagés par la tempête.

Se reconstruire et retrouver des repères

Aujourd'hui, les **quatre centres du VILLAGE D'EVA** sont de nouveau ouverts. Les enfants y retrouvent un cadre sécurisant où apprendre, jouer et partager des moments avec d'autres.

Mais la reconstruction ne concerne pas seulement les bâtiments, les cyclones ont laissé des traces profondes chez de nombreux enfants. Pour les accompagner, des sessions de **soutien post-traumatique** ont été mises en place afin de les aider à exprimer leurs émotions et à retrouver confiance.



S'ENGAGER



CANTINES DU MONDE

Un repas pour mieux apprendre, une école pour grandir

Dans de nombreuses régions du monde, des millions d'enfants se rendent encore chaque jour à l'école le ventre vide. La faim fragilise leur santé, limite leur capacité de concentration et compromet leurs chances de réussite scolaire. Selon les Nations Unies, **735 millions de personnes souffraient encore de la faim dans le monde en 2025**, une réalité qui touche particulièrement les enfants et constitue un frein majeur à leurs apprentissages.

Pour PARTAGE, l'accès à l'alimentation et l'accès à l'éducation sont indissociables. Garantir un repas quotidien à l'école, c'est offrir aux enfants les conditions essentielles pour apprendre, se développer et se projeter avec confiance.



Depuis plusieurs années, l'association agit dans ce domaine à travers l'initiative **CANTINES DU MONDE**. Aux côtés de ses partenaires locaux, **52 cantines scolaires** sont aujourd'hui soutenues dans plusieurs pays. Chaque jour, elles permettent à des milliers d'enfants de recevoir un repas équilibré et de suivre leur scolarité dans de meilleures conditions.

Parce que l'on n'apprend pas l'estomac vide

Dans de nombreux contextes de pauvreté, le repas servi à l'école est parfois le seul de la journée. Les cantines scolaires deviennent alors un levier déterminant pour favoriser l'éducation. Lorsqu'un repas est garanti, les familles sont davantage encouragées à envoyer leurs enfants à l'école, la fréquentation scolaire augmente, l'assiduité progresse et les abandons diminuent.

Pour les élèves, ces repas apportent l'énergie nécessaire pour suivre les cours, participer aux activités et développer leurs capacités.





Au-delà de l'alimentation, ces cantines deviennent aussi de véritables lieux de vie. Chez nombre de nos partenaires, les parents participent à leur organisation et les repas sont préparés par des membres de la communauté. Cette implication locale renforce la pérennité des initiatives et favorise leur appropriation par les familles.

L'approvisionnement des cantines privilégie également les producteurs et productrices locaux, ce qui est un bon moyen de soutenir les filières agricoles, de favoriser les circuits courts et de proposer aux enfants des produits frais et adaptés à leurs besoins nutritionnels.

Cantines des écoles du monde : amplifier l'impact

En 2025, PARTAGE franchit une nouvelle étape avec le lancement du projet CANTINES DES ÉCOLES DU MONDE (CDEM), cofinancé par l'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD).

Ce programme multi-pays vient renforcer et structurer les actions déjà menées. Il réunit plusieurs partenaires engagés pour l'accès à l'éducation et la lutte contre la faim : AHEED en Égypte, MAEECHA aux Comores et RACINES au Bénin.

Les objectifs de ce projet sont ambitieux : **97 écoles** sont accompagnées dans trois pays partenaires et **plus de 16 000 enfants** auront accès à des services d'alimentation scolaire nouveaux ou améliorés.

Le programme vise à améliorer la qualité nutritionnelle des repas, de renforcer la gestion des cantines scolaires et d'améliorer leurs infrastructures. Il prévoit également la **formation de 256 enseignants et enseignantes**, ainsi que l'accompagnement de nombreuses cantinières et membres des communautés. Ces actions contribuent à renforcer durablement les compétences locales et la qualité des services proposés aux enfants.

Au-delà des actions menées dans les écoles, le programme crée une véritable dynamique de coopération entre partenaires, PARTAGE réunit les équipes de différents pays afin de favoriser les échanges d'expériences et le partage de connaissances.

Cette dynamique est construite autour d'une **communauté de pratiques**, dans laquelle les partenaires partagent leurs réussites, analysent les difficultés rencontrées et adaptent ensemble leurs approches car les contextes diffèrent selon les territoires : habitudes alimentaires, ressources agricoles ou organisation des systèmes scolaires. L'objectif n'est pas d'appliquer un modèle unique, mais de **coconstruire des réponses adaptées aux besoins des enfants et des communautés**.

Mieux manger aujourd'hui pour préparer demain

Le programme porte aussi une ambition forte autour de l'**alimentation durable**. Il encourage des pratiques alimentaires plus équilibrées et respectueuses de l'environnement, tout en valorisant les productions locales.

Un volet est également développé en **France**, où plus de **3 000 enfants** participent à des actions de sensibilisation aux enjeux mondiaux de l'alimentation. À travers des démarches d'**Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)**, les élèves découvrent les réalités vécues par d'autres enfants dans le monde et réfléchissent aux questions de sécurité alimentaire, de justice sociale et d'alimentation durable.

À travers le programme CANTINES DU MONDE, PARTAGE affirme une conviction forte : un enfant qui mange à sa faim est un enfant qui peut apprendre.

CHIFFRES CLÉS

812 805 repas servis

52 cantines scolaires



MADAGASCAR – TRAVAIL DES ENFANTS

À Sakaraha, rouvrir le chemin de l'école

Dans la région de **Sakaraha**, au sud-ouest de Madagascar, l'exploitation artisanale de pierres précieuses attire chaque année de nombreuses familles en quête de revenus. Autour des sites miniers, des villages se développent rapidement, souvent dans des conditions de grande précarité.



Dans les trois communes ciblées par le projet – **Bekinana, Beba et Antsoha**– la situation éducative est particulièrement fragile : sur **3 084 enfants en âge scolaire, seuls 1 238 sont inscrits à l'école primaire**, soit à peine **40 %**. Les écoles sont surchargées ou inexistantes, les enseignants manquent de moyens et les parcours scolaires sont souvent interrompus.

Pour les filles, les risques sont encore plus élevés : dans certaines zones, **58 % d'entre elles sont mariées avant 18 ans**.

Ce contexte est aggravé par des crises multiples. Début 2025, **trois tempêtes successives** ont provoqué des inondations importantes. La sécheresse persistante, les invasions de criquets et l'insécurité alimentaire fragilisent durablement les familles. À l'échelle du pays, **plus de 558 000 enfants sont menacés de malnutrition aiguë**, et près de **630 000 enfants scolarisables** risquent de voir leur parcours scolaire interrompu.

Remettre l'éducation au cœur des communautés

Face à cette réalité, **PARTAGE** et son partenaire **ASOS** ont lancé en 2025 le projet **CLASSES**, qui vise à agir simultanément sur l'éducation, la santé et la protection des enfants dans les zones minières.

Dès les premiers mois, un travail de fond a été engagé : diagnostic des besoins, cartographie des écoles, concertation avec les communautés et mise en place d'un cadre d'action partagé avec les autorités locales.

Les premières actions concrètes ont suivi :

- **formation du corps éducatif**, avec une première session organisée en avril 2025 et une deuxième prévue pour **40 enseignants et enseignantes**
- **distribution de matériel pédagogique et kits scolaires**
- lancement des travaux de **réhabilitation et d'équipement des écoles**, avec des chantiers engagés à partir d'août 2025

Protéger les enfants et répondre à leurs besoins essentiels

Le projet agit également au-delà de l'école.

Des **campagnes de sensibilisation à l'hygiène et à la santé** ont été menées sur les trois sites d'intervention.

Des dispositifs **d'éducation non formelle** sont progressivement mis en place pour atteindre les enfants non scolarisés et recréer un lien avec l'apprentissage.

En parallèle, des actions sont engagées avec les communautés pour lutter contre les **mariages précoces** et renforcer la protection des enfants.

Construire des solutions durables

Le projet repose sur une approche progressive et collective : travailler avec les familles, le corps enseignant, les autorités locales, les acteurs et actrices de la protection de l'enfance pour lever durablement les obstacles à la scolarisation.

Dans un contexte marqué par les crises climatiques, sociales et économiques, ces actions créent des repères essentiels pour les enfants.

À Sakaraha, rouvrir le chemin de l'école, c'est plus que permettre d'apprendre.

C'est **redonner aux enfants la possibilité de construire leur avenir**.



PROTECTION DE L'ENFANCE

Protéger les enfants, partout et sans compromis

Un enfant ne devrait jamais avoir peur là où il apprend, joue et grandit. Pourtant, partout dans le monde, des millions restent exposés à la violence, à l'exploitation ou à la négligence.

Pour PARTAGE, accompagner les enfants vers l'éducation, la santé ou l'autonomie ne peut se faire sans garantir leur sécurité et le respect de leurs droits. La protection de l'enfance constitue ainsi un principe fondamental qui guide l'ensemble des actions menées avec les partenaires.

En **2025**, l'association a franchi une étape importante avec l'adoption de la **Politique de protection et de sauvegarde de l'enfant (PPSE)**. Validée par le Conseil d'administration et présentée à l'**Assemblée Générale**, cette politique constitue désormais le cadre de référence pour l'ensemble des activités de **PARTAGE** et de ses partenaires.

Un cadre commun pour protéger les enfants

La **PPSE** repose sur un principe central : **l'intérêt supérieur de l'enfant doit guider toutes les décisions et toutes les pratiques**.

Elle définit un ensemble de règles et de procédures visant à prévenir toute forme de violence, d'abus, d'exploitation ou de négligence envers les enfants accompagnés dans les programmes.

Cette politique s'accompagne d'un **code de conduite**, qui précise les comportements attendus de toutes les personnes impliquées dans les projets : équipes salariées, bénévoles, partenaires et intervenants et d'un système d'alerte.

En France, les bénévoles, salarié.es ou prestataires en contact avec les enfants, notamment dans le cadre des actions d'éducation à la citoyenneté dans les écoles et les autres lieux de loisir et d'apprentissage, sont concernés au premier ordre.

Former pour mieux protéger

La protection de l'enfance ne peut être effective que si l'ensemble des personnes impliquées dans les programmes est formé et sensibilisé.

C'est pourquoi, PARTAGE accompagne ses partenaires, ses salarié.es et bénévoles, dans la mise en œuvre concrète de ces principes.

En France, PARTAGE construit progressivement les espaces et outils de prévention, sensibilisation, formation et de prise en charge des alertes enregistrées pour les bénévoles, salarié.es et prestataires en contact avec les enfants.





Sur les terrains d'intervention, PARTAGE - après un diagnostic réalisé conjointement avec chaque partenaire - analyse les axes d'amélioration possible pour chacune et chacun et les accompagne par un appui individualisé ou par la mise en commun et les échanges de pratiques entre partenaires.

Des mécanismes d'alerte pour agir rapidement

Un autre enjeu essentiel est d'identifier rapidement des situations préoccupantes. La mise en place de **mécanismes d'alerte et de signalement** donne la possibilité aux enfants, aux familles, aux partenaires et aux membres des équipes salariées et bénévoles de signaler toute situation de violence ou de risque.

Certains partenaires mettent en place dans les écoles ou dans les centres où ils accueillent des enfants, des boîtes à signalement. Placées dans des lieux stratégiques (visibles par toutes et tous et respectant l'anonymat), les enfants peuvent y déposer une déclaration en toute sécurité. Les enfants sont régulièrement informés de l'existence de ces boîtes, ce qui favorise leur participation à leur propre protection.

Ces dispositifs garantissent que chaque signalement peut être examiné et traité rapidement, dans le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant.

PARTAGE a mis en place sur son site internet un formulaire d'alerte.

Construire une culture de la protection

Au-delà des dispositifs, l'objectif est de développer une véritable **culture de la protection de l'enfance**.

Cela passe par la sensibilisation des équipes salariées et bénévoles, des partenaires, des familles et des communautés afin de faire évoluer les pratiques et de renforcer la vigilance collective.

Protéger les enfants ne relève pas seulement d'un dispositif technique : c'est un engagement permanent qui doit être partagé par l'ensemble des personnes impliquées.

À travers ces actions, **PARTAGE** affirme une conviction forte : **aucun projet en faveur des enfants ne peut être envisagé sans garantir pleinement leur sécurité, leur dignité et leurs droits.**

Sensibiliser aux violences faites aux enfants

Projection du film CHHAYAN

Le 20 novembre 2025 - journée anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant par l'Organisation des Nations unies (ONU) - PARTAGE, avec son antenne PARTAGE Lyon Rhône, a organisé une projection du film CHHAYAN, suivie d'un temps d'échange avec un psychologue autour des violences faites aux enfants.

Ce documentaire met en lumière les réalités auxquelles sont confrontés les jeunes vivant des situations de violence, de marginalisation ou de grande précarité. Il aborde plus particulièrement les violences sexuelles au sein du cercle familial, invitant à une réflexion sur la responsabilité des adultes, l'impact psychologique de ces traumatismes sur les enfants, ainsi que sur l'importance de libérer la parole. Réalisé par VOC, ce film s'inscrit dans une démarche de sensibilisation et d'engagement.

Cette projection a sensibilisé le public aux enjeux de la protection de l'enfance et rappelé l'importance d'une mobilisation collective pour défendre les droits des enfants.

Mettre la protection de l'enfance au cœur des pratiques

Lors de son Assemblée générale 2025, **PARTAGE** a organisé une table ronde consacrée aux politiques de protection et de sauvegarde de l'enfance dans les ONG de solidarité internationale. Animés par **Bertrand BOISSELET**, administrateur de PARTAGE engagé dans la commission « protection », les échanges ont réuni :

- **Charlotte MERLE**, juge pour enfants
- **Adrien SALLEZ**, directeur général de l'ONG ASMAE
- **Yolaine GUERIF**, directrice générale de PARTAGE

Cette rencontre a été l'occasion de croiser les regards autour d'un enjeu central : garantir la sécurité et les droits des enfants dans toutes les actions menées.

Au cœur des discussions, une conviction partagée : **la protection de l'enfance ne repose pas uniquement sur des outils ou des procédures, mais sur une culture commune à construire et à faire vivre au quotidien.**





FEMMES ET COMMUNAUTÉ

Quand les femmes prennent leur place, toute la communauté progresse

Dans les communautés où intervient **PARTAGE**, les femmes sont souvent les premières à agir pour les enfants. Elles veillent à leur éducation, à leur santé, à leur alimentation. Elles sont au cœur des solidarités familiales et communautaires.

Pourtant, dans de nombreux contextes, elles restent encore éloignées des espaces de décision et disposent de peu de moyens pour faire entendre leur voix.

À l'échelle mondiale, les femmes ne représentent qu'environ 26 % des parlementaires et gagnent en moyenne 20 % de moins que les hommes. Dans le même temps, près de 130 millions de filles ne sont pas scolarisées et dans certaines régions d'Afrique subsaharienne, près de 40 % des filles sont mariées avant 18 ans, compromettant durablement leur accès à l'éducation et leur avenir.

Pour **PARTAGE**, renforcer le rôle des femmes constitue donc un levier essentiel pour améliorer durablement les conditions de vie des enfants. Lorsque les femmes peuvent s'organiser, se former et participer aux décisions collectives, les effets se font rapidement sentir sur l'éducation, la santé et la protection des enfants.

Quand les femmes s'organisent, les communautés avancent

Dans plusieurs pays, **PARTAGE** soutient des initiatives qui encouragent l'engagement des femmes et leur participation active à la vie communautaire.

Au **Burkina Faso**, le programme **FEMMES LEADERS KEOGO**, porté par notre partenaire **KEOGO**, soutient des femmes issues des communautés afin de renforcer leurs capacités de leadership et de les accompagner à jouer un rôle actif dans la vie locale. Ces groupes se

réunissent régulièrement pour échanger, se former et développer leurs compétences. Les femmes y abordent des sujets essentiels pour la vie des communautés : l'éducation des enfants, la santé, la protection de l'enfance ou encore la gestion des projets locaux.

En 2025, ces dynamiques se traduisent concrètement sur le terrain.

Dans six quartiers de Ouagadougou, **6 sessions de discussions collectives** ont été organisées par les femmes leaders, mobilisant **332 adultes, dont une très grande majorité de femmes**.

Ces espaces visent à identifier des besoins concrets – accès aux soins, scolarisation, protection contre les violences – et à apporter des réponses adaptées.

En parallèle, les femmes leaders participent activement à certaines actions de terrain :

- **24 maraudes de nuit et 24 sorties de prospection** pour aller à la rencontre des enfants en situation de rue
- un lien direct avec **plus de 2 900 enfants et jeunes accompagnés**
- un rôle clé dans la sensibilisation aux violences, à l'égalité et à la participation des enfants

Progressivement, ces femmes deviennent de véritables **référentes locales**, capables de mobiliser les familles, d'accompagner les enfants et d'influencer les pratiques au sein de leur communauté.

À Madagascar, des mères font grandir l'avenir

À **Madagascar**, notre partenaire **VAHATRA**, au-delà des enfants, accompagne également les familles



afin de renforcer l'engagement des femmes dans la vie éducative des enfants. Les mères participent aux activités éducatives, aux échanges avec les équipes et aux actions de sensibilisation menées auprès des familles. Ces espaces sont l'occasion d'aborder des questions essentielles : le suivi de la scolarité des enfants, la prévention des violences ou encore l'importance de l'éducation des filles.



Comme le souligne **Fanja Randriambololotiana**, directrice de **VAHATRA** :

« Dans les zones rurales, au sein des familles conservatrices, les filles et les garçons ne bénéficient pas des mêmes considérations. Avoir un garçon est perçu comme un privilège, car il est chargé d'assurer la continuité du nom familial et de préserver le patrimoine. L'héritage favorise généralement les garçons, tandis que les filles sont destinées à rejoindre la famille de leur mari. Les filles abandonnent donc souvent l'école très tôt. »

Les initiatives soutenues par **VAHATRA** donnent aux femmes davantage confiance en elles et les encouragent à devenir des actrices du changement dans leur communauté :

- Le programme d'accompagnement familial encourage les filles et les femmes à s'exprimer librement et à prendre part aux décisions.
- Les ateliers destinés aux parents, incluant les pères, accompagnent une évolution des mentalités.
- Les actions en faveur de l'enfance contribuent également à renforcer l'égalité entre filles et garçons.
- L'appui à l'obtention de documents d'identité offre une reconnaissance légale pour toutes et tous.

- Les actions de sensibilisation à la santé reproductive contribuent à prévenir les inégalités.
- Le programme de microcrédit, complémentaire aux actions soutenues par **PARTAGE**, qui bénéficie à environ **70 % de femmes**, constitue un levier essentiel pour leur autonomie financière.

Encourager le leadership féminin contribue ainsi à faire évoluer les regards et à favoriser des décisions plus inclusives et plus équitables.

Donner aux femmes les moyens d'agir, c'est protéger les enfants

Lorsque les femmes disposent des moyens d'agir et de participer aux décisions collectives, les effets se répercutent sur l'ensemble de la communauté. Les projets gagnent en efficacité, les solidarités se renforcent et les enfants grandissent dans un environnement plus protecteur.

En soutenant ces initiatives, **PARTAGE** agit à la fois pour l'égalité entre les femmes et les hommes et pour le bien-être des enfants.



Car lorsque les femmes prennent pleinement leur place dans la société, **ce sont toutes les communautés qui avancent.**



SENSIBILISER

ECSI

Former les citoyens et citoyennes du monde

Face aux grands défis de notre époque : inégalités, crises climatiques et tensions sociales, il est essentiel de préparer les jeunes générations à comprendre le monde qui les entoure et à y prendre leur place.

Pour **PARTAGE**, accompagner les enfants vers l'autonomie et l'ouverture au monde fait pleinement partie de sa mission. Au-delà de l'accès à l'éducation, l'association porte une conviction forte : **les enfants sont des citoyens et citoyennes du monde et leur parole mérite d'être entendue**. Leur donner les clés

pour comprendre les enjeux globaux, dialoguer avec d'autres cultures et développer leur esprit critique est une étape essentielle pour construire des sociétés plus justes et plus solidaires.

C'est dans cet esprit que **PARTAGE** développe des programmes d'**ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (ECSI)**, qui encouragent les jeunes à réfléchir ensemble aux enjeux du monde contemporain et aux **Objectifs de Développement Durable**. C'est le Déclic ODD !





Rita

« Cette expérience m'a appris à être plus autonome, à prendre des responsabilités et à échanger avec des personnes de cultures différentes.

Mais je garderai surtout en mémoire les moments de joie et de partage après les spectacles, et les rencontres que nous avons faites. »



Mina

« Cette tournée m'a appris à prendre la parole devant des personnes étrangères et à découvrir d'autres cultures.

J'ai aussi créé des liens forts avec les autres jeunes, en France comme avec mon groupe. Ces rencontres et ces moments de partage resteront très importants pour moi. »

Des jeunes qui dialoguent et agissent

Entre **2022 et 2025**, la première phase du programme a fait émerger un véritable dialogue entre des classes de **cinq pays : le Bénin, le Cambodge, l'Égypte, la France et Madagascar**.

Au total, 3 400 enfants de 6 à 16 ans ont participé activement au projet. Ces enfants ont participé à plus de **60 binômes d'échanges entre établissements**, à **180 visioconférences internationales** et ont imaginé **110 actions citoyennes** autour de thématiques comme les droits de l'enfant, l'égalité entre les filles et les garçons ou la protection de l'environnement.

Ces initiatives ont sensibilisé **plus de 15 000 autres enfants** dans les écoles et les communautés. En partageant leurs projets, les élèves deviennent eux-mêmes des relais de sensibilisation et contribuent à diffuser les valeurs de solidarité et de citoyenneté mondiale.

270 membres de la communauté éducative (enseignant.es, éducateurs et éducatrices, bénévoles et membres d'équipes associatives) **ont été formés** afin d'accompagner les jeunes dans ces démarches.

Quand les jeunes prennent la parole

L'un des moments les plus marquants de cette dynamique a été la **tournée de sensibilisation « Trésors d'Égypte »**, organisée en France en mars 2025.

21 jeunes, filles et garçons, accompagnés par notre partenaire AHEED, sont venus partager leur culture et défendre leurs droits à travers des **chants et des danses traditionnelles – notamment la danse du bâton « Tahteeb »**.

Pendant près de 3 semaines, la troupe s'est produite dans **7 villes françaises**, entre le 5 et le 21 mars 2025. Les spectacles et les rencontres organisées à cette occasion ont conduit à la sensibilisation de **plus de 2 300 personnes** (élèves, enseignant.es, familles et grand public) aux droits de l'enfant et à l'égalité entre les filles et les garçons.

Au-delà des performances artistiques, ces rencontres ont donné lieu à des échanges riches entre les jeunes. Les élèves ont pu dialoguer directement avec les enfants de l'AHEED, découvrir leur quotidien et partager leurs propres expériences. Ces moments de rencontre rappellent que les défis auxquels les jeunes sont confrontés (accès à l'éducation, égalité, justice sociale) dépassent largement les frontières.

Faire émerger une génération engagée

À travers ces projets, les enfants ne sont pas seulement sensibilisés : ils et elles deviennent des jeunes capables d'agir. Les jeunes apprennent à débattre, à travailler ensemble, à imaginer des solutions et à porter leurs idées auprès de leur entourage. Les actions menées dans leurs écoles et leurs communautés contribuent à faire évoluer les regards et à encourager d'autres jeunes à s'engager.

En développant ces programmes d'**Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale, PARTAGE** souhaite accompagner une génération capable de dialoguer, de coopérer et d'agir pour le bien commun.

Car comprendre le monde est la première étape pour pouvoir, demain, **le transformer**.



FAMILLE DE CŒUR

Parrainer autrement : grandir ensemble, ici et ailleurs

S'engager pour les enfants peut prendre des formes multiples. Avec l'offre **FAMILLE DE CŒUR, PARTAGE** propose une manière renouvelée de vivre le parrainage : une expérience de solidarité partagée, qui s'ancre dans le quotidien des familles et qui s'inscrit dans la durée.

A travers cette initiative, l'association crée un engagement collectif, porteur de sens et de transmission.

Elle offre un cadre concret pour transmettre, au sein des familles, des valeurs essentielles de solidarité, d'empathie et d'ouverture au monde.

Après une première phase de test en 2024, marquée par une campagne de prospection digitale, le programme s'est structuré en 2025 et a posé les bases de son développement.

À fin 2025, **14 familles sont engagées** dans le programme. Une première dynamique encourageante, qui marque l'émergence d'une nouvelle forme d'engagement appelée à se développer.

Une expérience éducative qui transforme les regards

À travers ce parrainage, les enfants en France tissent un lien avec un enfant accompagné par **SARD**, partenaire de **PARTAGE** en Inde. Les échanges de lettres et de nouvelles donnent corps à cette relation et l'ancrent dans une réalité concrète.

Mais au-delà du lien, **FAMILLE DE CŒUR est une véritable expérience éducative.**

Les enfants des familles engagées – majoritairement âgés de **5 à 12 ans** – découvrent, à travers ces échanges, les réalités de vie d'autres enfants dans le monde.

Ces correspondances deviennent des supports de dialogue au sein des familles pour aborder des sujets complexes de manière accessible et incarnée, elles encouragent les enfants à questionner, à développer leur esprit critique et à mieux comprendre ce qui les entoure.

Pour les enfants accompagnés par **SARD**, ces échanges sont également précieux. Utilisées en classes, les lettres participent à l'apprentissage de la lecture et contribuent à l'ouverture culturelle.

Un engagement collectif et intergénérationnel

L'une des forces de **FAMILLE DE CŒUR** réside dans sa capacité à rassembler autour d'un même engagement.

En 2025, le programme a mobilisé :

- des familles avec enfants
- des grands-parents souhaitant sensibiliser leurs petits-enfants
- des oncles et tantes accompagnant leurs neveux et nièces
- des anciens parrains et marraines souhaitant vivre un engagement plus collectif.

Avec **FAMILLE DE CŒUR, PARTAGE** affirme une conviction simple : la solidarité se construit aussi dans ces expériences partagées, donnant aux plus jeunes les clés pour comprendre le monde et y trouver leur place.

T-aniya – filleule famille de cœur

“Participer au programme Famille de cœur de **PARTAGE** est l'une des expériences les plus précieuses et les plus émouvantes de ma vie. Quand j'ai rejoint le programme, je n'aurais jamais imaginé qu'il me permettrait de nouer une amitié aussi merveilleuse avec une personne vivant dans un pays lointain, quelqu'un qui allait remplir ma vie de chaleur, de gentillesse, de joie et d'inspiration. Aujourd'hui, je me sens vraiment chanceuse d'avoir tissé un lien aussi beau et significatif. Cette amitié a ajouté de nouvelles couleurs à ma vie. Savoir que quelqu'un à des kilomètres de moi pense à moi me remplit le cœur de joie, de force et de gratitude. Son amitié est pour moi un cadeau inestimable, que je chérirai toujours.

Ce lien m'a donné confiance, espoir et le courage de rêver plus grand. Il m'a appris que l'amour, la gentillesse et l'amitié n'ont pas de frontières : ils traversent les distances et touchent profondément les cœurs.”

ON GAGNE BEAUCOUP À DONNER

NOTORIÉTÉ

Plus de visibilité pour plus d'engagements
On gagne beaucoup à donner



**DONNER DE SON TEMPS,
CE N'EST PAS PERDRE SON TEMPS.**

EN SE CONSACRANT À LA DÉFENSE DU DROIT DES ENFANTS,
NOS BÉNÉVOLES ONT DÉJÀ CHANGÉ PLUS D'UN MILLION DE
DESTINS PARTOUT DANS LE MONDE.

Dans un monde traversé par les crises, les replis et les inégalités, il est parfois tentant de croire que donner signifie perdre. Perdre du temps, perdre de l'argent, perdre quelque chose de soi.

À PARTAGE, nous défendons une conviction profondément différente.

Donner, c'est gagner.

Gagner en solidarité. Gagner en humanité. Gagner en avenir pour les enfants qui grandissent aujourd'hui dans des contextes fragiles.

C'est cette conviction qui a guidé la campagne de notoriété lancée par **PARTAGE en 2025**, autour d'une signature simple et forte : « **On gagne beaucoup à donner** ». Cette campagne invite à changer de regard sur l'engagement solidaire. Donner n'est pas un sacrifice : c'est un acte qui relie les individus, renforce les communautés et ouvre des perspectives à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Donner de la voix pour les enfants

Au cœur de cette campagne, un film manifeste porté par la voix singulière de **Lio**, chanteuse, actrice et animatrice engagée. À travers ce récit sensible, **PARTAGE** donne à voir ce que signifie concrètement son action menée avec ses partenaires : permettre à des enfants d'aller à l'école, défendre leurs droits et accompagner des communautés qui construisent leur avenir.

Pour amplifier ce message, **trois personnalités engagées - Hélène Darroze, Santa et Claudio Capéo** - ont également prêté leur image à la campagne dans une série de spots diffusés **à la télévision et sur les plateformes numériques**.

La campagne a été largement relayée grâce à une diffusion TV nationale et une campagne d'affichage de proximité, touchant un public bien au-delà des cercles habituels de la solidarité internationale.

Car donner de la voix pour les enfants, ce n'est pas perdre la voix. C'est faire entendre ce qui compte. C'est rappeler que leur avenir nous concerne toutes et tous.

Rendre la solidarité plus visible

Cette campagne marque aussi une nouvelle étape dans la manière dont **PARTAGE** raconte son action.

En 2025, l'association a lancé un nouveau site internet, pensé pour mieux valoriser les projets menés avec les partenaires et faciliter l'engagement des parrains et marraines, donateurs et donatrices.

Plus clair, plus accessible et éco-conçu, ce nouvel outil a pour objectif de mieux donner à comprendre ce que change concrètement l'engagement solidaire : des enfants qui accèdent à l'éducation, des familles qui retrouvent des perspectives, des communautés qui se mobilisent pour construire leur avenir.

Car, derrière chaque action portée par **PARTAGE**, ce sont des histoires de vies qui changent.

La campagne en chiffres

- **4 personnalités engagées** aux côtés de PARTAGE
- **Une diffusion TV nationale**
- **Une campagne d'affichage dans plusieurs grandes villes**
- **Des milliers d'écrans publicitaires diffusés**
- **Plusieurs milliers de personnes sensibilisées**

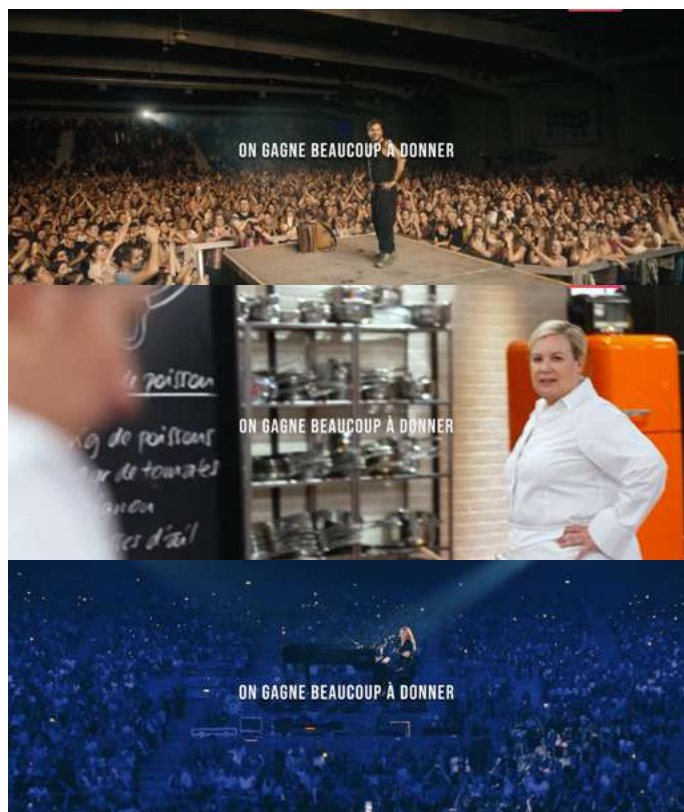
Donner, c'est choisir l'avenir

Donner, ce n'est pas seulement répondre à une urgence. C'est choisir le monde dans lequel nous voulons que les enfants grandissent.

Un monde où chaque enfant peut apprendre, être protégé et construire son avenir.

Et si donner faisait finalement gagner tout le monde ?

DONNER, CE N'EST PAS PERDRE, C'EST CHOISIR L'AVENIR DES ENFANTS.



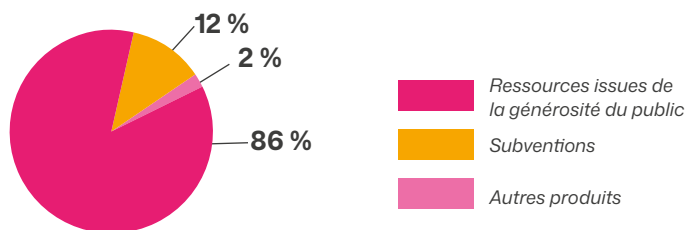
**DONNER DE LA VOIX,
CE N'EST PAS PERDRE LA VOIX.**

EN PORTANT LA VOIX DE CELLES ET CEUX QUI DÉFENDENT LES DROITS
DES ENFANTS, NOUS AVONS CHANGÉ PLUS D'UN MILLION DE
DESTINS, PARTOUT DANS LE MONDE.

RAPPORT FINANCIER 2025

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

LES RESSOURCES



La part des subventions dans les ressources de PARTAGE a progressé, passant de 7 % des ressources totales en 2024 à 12 % en 2025. Les dons privés (particuliers ou entreprises) restent fortement prépondérants, garantissant à l'association une totale indépendance dans le choix de ses actions et de ses partenaires.

Les ressources issues de la générosité du public (86% des ressources totales de PARTAGE) comprennent :

- les parrainages (55 %)
- les dons (6 %)
- les legs, donations et assurances vie (2 %)
- le mécénat (4 %)
- les cotisations (1 %)
- le report des ressources affectées issues de la générosité du public et non encore utilisées des exercices antérieurs (fonds dédiés ; 18 %)

Les subventions (12 %), correspondant principalement aux financements publics accordés par l'Agence Française de Développement.

Les autres produits (2 %) sont constitués de ressources diverses affectées au fonctionnement de PARTAGE, comme les abonnements, les ventes diverses, les produits financiers, les reprises de provisions.

LES EMPLOIS

En 2025, PARTAGE a soutenu 26 partenaires locaux, avec lesquels elle a signé des conventions de partenariat (cf. Emploi du compte de résultat par origine et destination ci-après).

LE MOT DU TRÉSORIER

Dans un contexte politique et économique de moins en moins favorable à la solidarité internationale, avec une aide publique au développement s'amenuisant, PARTAGE a su maintenir le niveau de ses ressources en 2025 grâce à sa stratégie de diversification souhaitée dans son Plan d'orientation stratégique.

Dans la continuité de 2024, les aides financières envoyées sur le terrain sont restées à des niveaux historiquement élevés avec 5,53 millions d'euros transférés à nos 26 partenaires locaux.

Ressources :

Les ressources d'exploitation (hors utilisation des fonds dédiés) sont en progression de 3,5 % par rapport à 2024, en particulier grâce à l'augmentation significative de la part des

subventions publiques (1 285 k€ en 2025 vs. 730 k€ en 2024), malgré le contexte délétère : une convention programme « Cantines des écoles du monde » a été signée en mars 2025 avec l'Agence Française de Développement.

- Les parrainages d'enfants conservent la même tendance baissière que l'année précédente (-3,2 % sur 2025, comme sur 2024). Dans le cadre de notre nouvelle stratégie de communication, la campagne de notoriété lancée en 2025 devrait, à terme, permettre de conquérir de nouveaux publics et compenser la perte des parrains et marraines. Par ailleurs, la migration vers le nouveau CRM ayant été finalisée en 2025, le travail de fidélisation des parrains et marraines va pouvoir bénéficier du nouveau logiciel pour personnaliser encore plus la relation.
- La baisse des legs, amorcée en 2024, atteint un point bas en 2025. Par leur nature, ces ressources restent très variables d'une année à l'autre.
- Les dons ponctuels sont en croissance forte, avec un doublement par rapport à 2023 et une hausse de 20 % en comparaison de 2024, année pourtant marquée par l'appel à dons en faveur de l'urgence à Mayotte.
- Le mécénat d'entreprise connaît également une croissance régulière, d'année en année, une attention particulière étant apportée également à ce type de ressource, toujours dans le cadre de la stratégie de diversification (+21 % en 2025 vs. 2024, hors régularisation d'un produit à recevoir de 2020 non perçu et soldé après avoir été provisionné).
- Les produits financiers ont diminué (-21 % vs. 2024). Ceci est directement lié à la baisse planifiée des fonds dédiés.

Emplois :

- Concernant les charges, comme indiqué précédemment, PARTAGE a déployé sa nouvelle stratégie de communication en 2025, conformément au budget voté par le Conseil d'Administration, ce qui a entraîné une hausse des honoraires ainsi que des frais de communication et de recherche de fonds (340 K€ au total).
- Les frais d'entretien et réparation sont en baisse de 20 K€ sur 2025 par rapport à 2024 grâce à la baisse de la maintenance informatique : la migration vers le nouveau CRM a été finalisée avec succès.
- Les frais de déplacements et missions récurrents (missions sur le terrain, ...) sur 2025 sont comparables à ceux de l'année précédente.
- Etant donné le contexte difficile, la masse salariale a été optimisée et certains recrutements décalés, par prudence. Les charges de personnels de 2025 sont même légèrement inférieures à celles de 2024 (-1 %).
- Le report de fonds dédiés en fin d'exercice a baissé de 635 K€ vs. 2024 à 1 204 K€, permettant, cette année encore, d'envoyer plus de fonds à nos partenaires sur le terrain.

Le taux de mission sociale, en légère baisse, s'établit à 78 % (vs. 79 % en 2024), principalement en raison des budgets alloués pour la campagne de notoriété.

En 2025, nous avons activé le mécanisme de mutualisation des dons afin de nous assurer que les partenaires pour lesquels nous avons constaté un déficit de ressources puissent être

financés à la hauteur des besoins des enfants accompagnés.
L'exercice 2025 se solde par un déficit de -216 K€, en deçà du déficit prévu initialement au budget 2025 : -277 K€. Le déficit a été affecté en report à nouveau par l'Assemblée Générale.



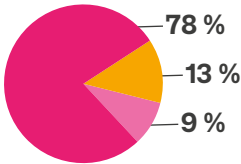
Guillaume Sordet
Trésorier

LE COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) 2025

Cette présentation est liée à la réglementation comptable ANC 2018-06. La présentation selon ce format est faite depuis 2020.
Exercice clos le 31 décembre 2025

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 034 787	7 034 787	7 390 293	7 390 293
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	70 811		109 169	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 285 126		730 349	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	104 677		187	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	1 839 160	1 839 160	2 885 482	2 877 407
TOTAL	10 334 562	8 873 948	11 115 480	10 267 700
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	7 261 976	5 718 189	7 264 167	6 376 895
1.1 Réalisées en France	345 621	49 870	388 819	182 039
1.2 Réalisées à l'étranger	6 916 355	5 668 319	6 875 348	6 194 856
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 217 186	1 217 186	1 180 887	1 180 561
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	843 805	744 122	755 484	683 247
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 285	-	44 250	-
5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	22 488		14 974	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	1 204 215	1 150 863	1 839 160	1 839 160
TOTAL	10 550 955	8 830 360	11 098 922	10 079 863
EXCÉDENT OU DÉFICIT	- 216 393	43 588	16 558	187 838

AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTÉES TOTALES SUR 2025 (CROD)



- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement

LE COMPTE DE RÉSULTAT 2025

Dans un souci de transparence et pour respecter les recommandations du Don en Confiance, nous publions le compte de résultat 2025 de l'association présenté de manière comparative en regard des comptes de l'exercice précédent.

Exercice clos le 31 décembre 2025

CHARGES	2025	2024	PRODUITS	2025	2024
Achats de marchandises	20 042	16 712	Ressources liées à la générosité du public	6 856 501	7 178 250
Autres achats et charges externes	2 074 201	1 859 031	Subventions d'exploitation	1 285 126	730 349
Aides financières	5 534 249	5 653 959	Autres produits	142 100	168 538
Impôts, taxes et versements assimilés	102 759	99 373	Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	104 677	16 597
Charges de personnel	1 480 975	1 492 047	Utilisation de fonds dédiés	1 839 160	2 885 482
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	103 202	118 983	Total produits d'exploitation	10 227 565	10 979 217
Report en fonds dédiés	1 204 215	1 839 160	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 297 177	-100 553
Autres charges	5 099	505			
Total charges d'exploitation	10 524 742	11 079 770	Produits financiers	106 997	135 509
			RÉSULTAT FINANCIER	103 272	132 771
Charges financières	3 725	2 739	Produits exceptionnels	-	754
Charges exceptionnelles	-	1 440	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-	- 685
Impôt sur les sociétés organisme à but non lucratif	22 488	14 974	TOTAL PRODUITS	10 334 562	11 115 480
TOTAL DES CHARGES	10 550 955	11 098 922	RÉSULTAT (DÉFICIT)	216 393	-
RÉSULTAT (EXCÉDENT)	-	16 558	TOTAL GÉNÉRAL	10 550 955	11 115 480
TOTAL GÉNÉRAL	10 550 955	11 115 480			

Chiffres exprimés en euros.

Exercice clos le 31 décembre 2025

BILAN 2025

ACTIF	2025	2024
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles et corporelles	556 205	557 846
Biens legs destinés à être dédiés	106 518	197 768
SOUS-TOTAL	662 723	755 614
Immobilisations financières	2 003 509	2 003 509
SOUS-TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 666 232	2 759 123
ACTIF CIRCULANT		
Stocks en cours	-	3 771
Créances	33 133	213 140
Charges constatées d'avance	60 795	29 191
Transferts d'avance	101 350	60 310
SOUS-TOTAL	162 145	89 501
Valeurs mobilières de placement	1 174 438	1 556 115
Disponibilités	539 586	350 235
SOUS-TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 909 302	2 212 762
TOTAL	4 575 534	4 971 885

Chiffres exprimés en euros.

ACTIF

Au 31 décembre 2025, l'Actif Immobilisé d'un total de 2 666 k€, est composé :

- d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 556 k€,
- de biens legs acceptés par le Conseil d'administration et destinés à être cédés pour une valeur totale de 107 k€, avec en contrepartie la ligne : fonds reportés liés aux legs, au passif du bilan (pour le même montant),
- et enfin d'immobilisations financières pour 2 003 k€ comprenant un compte à terme de 1 000 k€, et des dépôts à terme d'un montant total de 1 000 k€ placés dans des projets à caractère social ou en faveur de la transition environnementale.

L'Actif Circulant, d'un montant de 1 909 k€ est constitué :

- de créances et régularisations (charges constatées d'avances, transferts d'avance aux partenaires locaux, intérêts courus de placements...) pour 195 k€,

Exercice clos le 31 décembre 2025

PASSIF	2025	2024
FONDS PROPRES		
Réserve statutaire et report à nouveau	297 052	280 494
Résultat de l'exercice	- 216 393	16 558
Réserve pour projets associatifs	1 432 012	1 432 012
SOUS-TOTAL SITUATION NETTE	1 512 671	1 729 064
Fonds reportés liés aux legs ou donations	106 518	197 768
Fonds dédiés : Ressources liées à la générosité du public	1 150 863	1 831 086
Fonds dédiés : Subventions	53 352	8 075
SOUS-TOTAL FONDS DÉDIÉS ET FONDS REPORTÉS	1 310 733	2 036 928
Provisions pour risques & charges	137 805	241 197
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	262 862	175 807
Dettes fiscales et sociales	253 354	258 187
Autres dettes	85 171	137 741
Produits constatés d'avance	1 012 938	392 961
SOUS-TOTAL DETTES	1 614 325	964 695
TOTAL	4 575 534	4 971 885

Chiffres exprimés en euros.

- des disponibilités de l'association, comprenant les soldes de nos comptes en banque et soldes de caisse pour un total de 540 k€,
- d'un montant de 1 166 k€ au 31/12/2025 placés sur des comptes sur livret (plus liquide que les comptes à termes mentionnés précédemment) souscrit pour rémunérer les excédents de trésorerie de l'association, et 8 k€ de reliquat de contrats de capitalisation.

PASSIF

Les fonds propres de PARTAGE, d'un total de 1 513 k€, sont composés :

- de la réserve statutaire de 2 k€, du report à nouveau de 295 k€,
- du résultat de l'exercice d'un montant déficitaire de -216 k€ en instance d'affectation,
- de la réserve pour projets associatifs d'un montant de 1 432 k€

Les provisions pour risques et charges correspondent, d'une part, à la provision pour engagement de retraite

des salariés d'un montant de 108 k€, et d'autre part à une provision pour risques d'un montant de 30 k€ (litige prud'homal dont le jugement a été rendu en faveur de PARTAGE en 2026).

A la clôture de l'exercice, **les reports en fonds dédiés** (y compris fonds dédiés sur subventions publiques) représentant un montant global de 1204 k€ enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers ou à l'initiative de l'organisation, à des projets définis préalablement et qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris par l'association.

Les dettes (fournisseurs, sociales, fiscales et diverses régularisations : factures non parvenues, transferts à effectuer) représentent 965 k€. Elles comprennent un produit constaté d'avance sur une subvention de l'Agence Française de Développement pour le projet ECSI pour un montant de 144 k€, et un produit constaté d'avance sur du mécénat à hauteur de 130 k€.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE RÉSERVES :

Objectifs :

La réserve pour projet associatif a pour objectifs :

- d'assurer en cas de difficultés de fonctionnement ou de trésorerie, les engagements pris par l'association auprès de ses partenaires pour le maintien de nos actions auprès des enfants bénéficiaires des programmes,

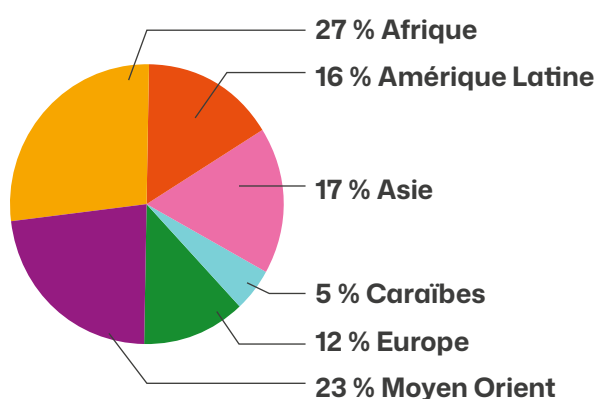
- de pouvoir faire face à des besoins imprévus,
- de lancer si nécessaire une campagne de collecte et/ou de communication, afin de contribuer à la pérennité de la mission de PARTAGE.

Le Conseil d'administration se prononce sur la gestion de cette réserve sur proposition de la Directrice Générale.

Durée d'autonomie :

Le niveau actuel de la réserve pour projet associatif au 31/12/2025, assure la pérennité de l'association, notamment en disposant d'un fond de roulement (956 k€) permettant de couvrir 3 mois de fonctionnement courant.

2025 : RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR RÉGION DU MONDE



Source : Tableau de Suivi des Fonds Dédiés

BUDGET 2026

CHARGES	2026	PRODUITS	2026
Achats de marchandises	50 000	Ressources liées à la générosité du public	7 345 000
Autres achats et charges externes	2 045 000	Subventions d'exploitation	1 378 000
Aides financières	5 269 000	Autres produits	146 000
Impôts, taxes et versements assimilés	119 000	Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	-
Charges de personnel	1 598 000	Utilisation de fonds dédiés	934 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	121 000	Total produits d'exploitation	9 803 000
Report en fonds dédiés	651 000	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 56 000
Autres charges	6 000		
Total charges d'exploitation	9 859 000	Produits financiers	73 000
		RÉSULTAT FINANCIER	71 000
Charges financières	2 000	Produits exceptionnels	-
Charges exceptionnelles	-	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-
Impôt sur les sociétés organisme à but non lucratif	7 000	TOTAL PRODUITS	9 876 000
TOTAL DES CHARGES	9 868 000	RÉSULTAT (DÉFICIT)	-
RÉSULTAT (EXCÉDENT)	8 000	TOTAL GÉNÉRAL	9 876 000
TOTAL GÉNÉRAL	9 876 000		

Le budget 2026 a été élaboré sur la base du plan triennal 2026 – 2028 dans un contexte qui reste fortement marqué par l'incertitude.

A contre-courant des baisses de financements du secteur de l'ESS qui subit des coupes budgétaires drastique au niveau des financements publics, en 2025, nous avons obtenu une nouvelle convention de programme pour 36 mois de l'Agence Française de Développement.

Par ailleurs, nous continuons notre stratégie de communication afin d'accroître la notoriété de PARTAGE, et de diversification des ressources pour permettre à notre association d'être encore plus résiliente.

Le Budget 2026 est équilibré et présente un résultat excédentaire estimé à 8 000 euros.

Association de solidarité internationale
fondée en 1973.
Régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique,
pouvant recevoir les legs, les donations
et assurances-vie.



40, rue Vivenel - B.P. 70311
60203 COMPIEGNE cedex - FRANCE

Tél. : 03 44 20 92 92

E-mail : info@partage.org

www.partage.org

